Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213503113-20260605-2026_48-DE

Saint Séglin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 JUIN 2026

- - - - - - - - - - -

L'an deux mille-vingt-six, le 5 juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SÉGLIN, légalement convoqué (convocation du 1er juin 2026), s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur DANIEL Jean-François, Maire

Etaient présents : DANIEL Jean-François, GÉMIN Sébastien, GORY Sandrine, MOTEL Jean Yves, BONTEMPS Jean-Louis, LECLERC Didier, HERVÉ Gérard, AUDRAN André, MORICEAU Myriam, BOUCHET Sandrine, RICHARD Sandrine, ROCHER Angélique, LELIEVRE Fabien, LECLAIRE Audrey, GUÉNO Ophélie
Absents :
Excusés :

Secrétaire de séance : MORICEAU Myriam

- - - - - - - - - - - - - - - - - -

Délibération 2026-48
ACQUISITION DEFIBRILLATEURS

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le cadre de la prévention des risques et de l'assistance à personne en danger, il apparaît nécessaire pour la commune d'acquérir deux défibrillateurs.

Ces équipements seront placés en façade de la Mairie ou de la salle Saint-Michel pour être visibles et au terrain de foot.

Il présente au Conseil un devis de la société DÉFIBRIL pour l'acquisition de deux Défibrillateurs Automatisé Externe (D.A.E.) s'élevant à 3 607.50 € H.T. maintenance annuelle incluse.

Monsieur le Maire précise que le Département 35 et la Caisse locale de Groupama qui ont été sollicités ne subventionneront pas ces équipements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** cette acquisition et le financement proposé,
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour signer le devis et le contrat de maintenance proposé, soit 3 356.50 € H.T. + 251.00 € HT.

Voix pour	15
Voix contre	0
Abstentions	0

Date : 08 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Jean-François DANIEL

Mairie 4, rue de l'Eglise 35330 SAINT-SÉGLIN
Téléphone : 02 99 34 93 78 Courriel : mairie@ saint-seglin.fr